



L'HOSPICE DE LA CHARITÉ

Qu'on parle de nouveau de démolir l'hospice de la Charité et d'en livrer l'emplacement à des spéculateurs de bâtisses, il en fut déjà question en 1855 mais heureusement le projet avorta. A cette époque j'insérerai dans la *Gazette de Lyon* quelques réflexions que je demande la permission de rééditer ici, avec quelques variantes nécessitées par les trente-cinq années écoulées depuis. Je ne sais si la question se résoudra d'une façon aussi heureuse pour nous Lyonnais : tout s'en va et s'en va où ? Terrible problème que je n'ose résoudre.

On peut consulter sur l'histoire des Hospices de Lyon les règlements imprimés en 1646, 1757 et 1808, les écrits de MM. Dagier et Achard James et les nombreux documents publiés à ce sujet par nos célébrités médicales et nos historiens. Cette histoire doit se trouver en tête de toutes